

RUE COLBERT

Elle relie le cours **Belsunce** à la place **Sadi-Carnot** nœud de jonction avec de la rue de la République. C'est la dernière des percées haussmanniennes destinées à relier le nouveau port marchand de Marseille au centre-ville.

Le percement de la rue **Colbert** (anciennement rue de **l'impératrice**) est décidé par la municipalité en **1882**.

Le percement de la rue de la « rue **Impériale** », future rue de la **République**, durant le Second Empire répond à la nécessité d'une liaison rapide entre l'ancien port, devenu trop petit du fait du développement économique et commercial de la ville, et le nouveau port de la Joliette mis en service en **1853**.

À partir de la « **place Centrale** », future place **Sadi-Carnot**, le projet initial prévoit plusieurs voies rayonnantes dont un axe allant en ligne droite de la nouvelle **cathédrale de la Major** à l'« **allée des Capucines** », future allée **Léon Gambetta**, et aux allées de Meilhan.

Mais seul le tronçon entre la rue de la **République** et le cours **Belsunce** est réalisé.

. Après la chute du **Second Empire** et l'avènement de la IIIe République elle devient « **rue du Peuple** » le 8 janvier **1871** et elle est renommée « **rue Colbert** », le 16 décembre **1875**.

Les travaux avaient suscité alors un vif émoi dans la cité. Le projet, plutôt impopulaire, est confronté à de graves difficultés financières. D'autre part, il entend s'affranchir de toutes les contraintes et conduit à la destruction de **178 maisons** et, surtout, de **l'église gothique Saint-Martin**.

La destruction de l'église Saint-Martin

Les travaux de la future rue **Colbert** débutent en **1884**. La réalisation du premier tronçon, le seul qui sera donc réalisé, nécessite la destruction de **l'église Saint-Martin**, à une époque pourtant où l'on commence à préserver les édifices du Moyen-Âge ; elle se situait à proximité du Cours **Belsunce**.

La première mention de cette église remonte au **XIème** siècle ; elle constitue l'une des paroisses de la ville, dépendant des chanoines de la cathédrale. Rebâtie sur elle-même à la fin du XVème siècle ou au début du suivant, elle est érigée en collégiale par le pape en **1536**.

La destruction de l'église a néanmoins fait l'objet de fouilles archéologiques relativement documentées. Bien que cette nouvelle science n'en soit alors qu'à ses balbutiements, le travail entrepris est d'une grande qualité.

L'interprétation aujourd'hui de ces études tend à montrer que l'église était bâtie sur un axe historique de la ville hellénistique, soit le **IIème siècle avant J.-C.** Par chance, de nombreux éléments de décor de l'église furent sauvegardés et sont exposés aujourd'hui dans le Musée d'Histoire de Marseille.

L'Hôtel des Impôts et l'hôtel Régina

La place **Sadi Carnot** a pleinement profité des restaurations de façades entreprises dans le cadre du projet **Euroméditerranée**.

Parmi les immeubles qui la bordent, se dresse l'ancien siège de la **Compagnie des Messageries Maritimes** (jusqu'en 1977), aujourd'hui **Hôtel des Impôts**.

À l'origine, cet immeuble était occupé par **l'hôtel Régina**, établissement de luxe qui s'adressait aux premiers croisiéristes de Marseille, ainsi qu'aux riches investisseurs et autres commerçants. Il offrait aux voyageurs pas moins de **250** chambres

Construit en **1907** par l'architecte **Jean Séguéla** et les entrepreneurs **Jallut** et **Ricord**, l'hôtel **Regina** et son style en partie **Art Nouveau** était le seul établissement de luxe que l'on pouvait trouver à proximité du nouveau port et des Docks. Il vu le jour sur la place Sidi Carnot baptisée à l'origine **place Centrale**, sur la **rue Impériale**, ancienne rue de la **République**. Il fonctionna jusqu'à la dernière guerre.

C'est à cette époque que la plupart des hôtels de luxe se sont installés à Marseille, essentiellement sur la **Canebière** flambant neuve. Si les établissements ont aujourd'hui fermé, les façades d'époque témoignent du faste d'antan.

C'est le cas notamment du **Grand Hôtel** (ouvert en mai 1863), aujourd'hui reconverti en **commissariat central** de Marseille, ou encore le **Grand Hôtel du Louvre et de la Paix**, (inauguré en aout **1863**) transformé depuis en grand magasin (**C&A**)

La façade est classée monument historique. 4 cariatides représentant les 4 continents Europe Asie Afrique Amérique (devoir : comment sont représentés les 4 continents ?)

L'enseigne a acheté l'hôtel en **1980** qui a abrité avant la **Marine Nationale**.

L'Hôtel des Postes

Monument emblématique des progrès du temps construit entre **1889** et **1891**. Il est signé de l'architecte aixois **Joseph Henri Huot** et inauguré en **1891**.

Le bâtiment est imposant, il occupe une parcelle de **4500 m²**

La silhouette de l'édifice est caractéristique de sa fonction, marquée par une **tourelle télégraphique**.

La façade principale est marquée de cinq arches en plein cintre coincées entre deux tours rondes à coupoles aux angles. La décoration, sobre, se limite à quatre médaillons de physiciens célèbres réalisés par le sculpteur **Stanislas Clastier**.

Ce sont des physiciens qui ont contribué de façon directe ou indirecte à l'invention du télégraphe : **André-Marie Ampère**, **Charles-Augustin Coulomb**, **Alessandro Volta** et **Michel Faraday**

Ampère : **1775 1836** mathématicien physicien philosophe créateur du vocabulaire de l'électricité ; il invente les termes de « courant » et « tension » et son nom a été donné à l'unité internationale de l'intensité du courant électrique.

Coulomb : **1736 1806** Officier ingénieur et physicien **Loi de Coulomb**

Son nom a été donné à l'unité de charge électrique

Volta : **1745 1827** Comte Alessandro Giuseppe Antonio Anastasio Volta (né à Come) a parlé très tard (4 ans)

Inventeur de la première pile électrique à laquelle il a donné son nom. Son nom est donné à l'unité de mesure de la tension électrique.

Faraday : **1791 1867** Physicien et chimiste britannique plusieurs domaines de compétences ; travaux électromagnétisme, électrochimie, électrolyse ;

Fils de forgeron. Doit son destin à une rencontre

Surtout connu pour avoir découvert le phénomène de l'induction magnétique. Loi de **Faraday**

Unité de mesure de capacité électrique

Les façades latérales et arrière sont plus abruptes, mais montrent néanmoins la puissance de l'institution

La ville de Marseille dispose alors d'un lieu dédié aux télécommunications et continue à s'ouvrir au monde.

Dans les années **1930**, le bâtiment s'avérant insuffisant à abriter l'ensemble des services, une seconde poste dont la façade principale donne sur la rue Henri Barbusse est construite juste à côté. La poste Colbert va fonctionner jusqu'en 2009.

En 2009, le bâtiment a été vidé de ses services et aujourd'hui. Aujourd'hui c'est un centre d'affaires (bureaux et coworking)

Malheureusement le bâtiment ne bénéficie d'aucune protection au titre des monuments historiques.

La rue de la République : symbole de la Révolution industrielle

L'âge d'or de Marseille correspond au développement commercial du port, impulsé par la Révolution industrielle au XIX^{ème}. Mais le Vieux-Port est alors saturé : on décide de la création du bassin de la Joliette, puis de celui d'Arenc. L'urbanisation de Marseille va devoir s'adapter au déplacement de son centre de gravité et aux changements démographiques. Réalisation majeure restée emblématique de cette époque : la **rue de la République**.

Marseille saturée et insalubre

À l'aube du XIX^{ème} siècle, Marseille s'étouffe dans son enceinte datant de l'Ancien Régime.

Le Vieux-Port se libère de son **Arsenal**, déplacé à **Toulon** par ordre de **Louis XV** en **1748**. Progressivement, l'urbanisation se développe sur la rive sud du Vieux-Port et vers l'Est, le long de la rue **Canebière**.

Néanmoins, les vieux quartiers de Marseille, faits de rues étroites et exigües, sont particulièrement insalubres. La ville est restée traumatisée par l'épisode funeste de la peste de **1720** au cours de laquelle près de la moitié de la population fut décimée.

C'est pourtant là que se concentre la majorité des **Marseillais**, dans des immeubles modestes rappelant le souvenir du Moyen-âge, autour de hauts lieux de la vie de la cité : l'hôpital, la Mairie, le fort Saint-Jean ou encore la vieille église Sainte-Marie de la Major.

Avec le développement économique des échanges commerciaux avec l'Orient et les nouvelles colonies, on constate également à quel point les rues proches du port sont inadaptées au transport des marchandises.

Le relief de la zone nord de Marseille est caractérisé par trois collines : **Saint-Laurent, les Moulins et les Carmes**.

À l'heure où se développent pourtant les recherches autour des machines à vapeur, l'étroitesse des rues limite fortement la taille des véhicules qui doivent transiter entre le Vieux-Port et le nouveau bassin de la Joliette. Une solution doit donc être trouvée pour répondre aux nouvelles exigences de l'urbanisation de la **Révolution industrielle**.

Les différents scénarii envisagés

Le percement de la rue débute en **1862** et s'achève en **1864**.

Des travaux de terrassement colossaux sont entrepris, principalement au niveau de la butte des **Carmes** où l'on doit creuser une tranchée de **20m** de profondeur afin d'éviter un dénivelé excessif ;

Le bilan des travaux est impressionnant :

85 000 m^o de terrain déblayé **935** bâtiments rasés et **61** rues détruites

A l'issue des travaux, une voie de plus **d'un km** de long et **22m** de large en moyenne.

Les vieilles maisons marseillaises ont laissé la place à de beaux immeubles de style haussmannien destinés à loger la bourgeoisie de la ville. Mais celle-ci ne va pas s'y implanter. Explication ? quartiers périphériques pas rénovés et restant une zone assez pauvre où prospèrent commerces illicites et prostitution et choix architecturaux : les immeubles de la rue de la **République** ne disposent pas de jardins, ni de vastes cours.

C'est donc une population plus modeste qui s'installe et qui y reste jusqu'au début des années **2000**, période où la rue est réhabilitée et où les logements sont réaménagés en vue d'accueillir une population plus fortunée.